



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet tenue à la salle municipale au 8, Montée Monseigneur-Martel à L'Île-du-Grand-Calumet le lundi 10 mars 2025 à compter de 19h, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de monsieur le maire Jean-Louis Corriveau.

Tel que requis par l'article 153 du Code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié à tous les membres du conseil soit :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Madame la conseillère Guylaine La Salle
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Madame la conseillère Chantal Corriveau

Sont présent-e-s :

Monsieur le Maire Jean-Louis Corriveau
Madame la conseillère Guylaine LaSalle absente
Madame la conseillère Louise Grenier
Madame la conseillère Adrienne Turgeon
Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau
Madame la conseillère Chantal Corriveau

Est aussi présente :

Tracey Hérault, directrice générale

La personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les propositions soumises au conseil tel que le lui permet la loi à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire.

En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, la personne qui préside la séance, soit Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau, ne vote pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

1. Ouverture de la séance

Sur la proposition de Madame la conseillère Chantal Corriveau et appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et résolu unanimement d'ouvrir la séance de conseil à 19 h

2. Constatation du quorum

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau constate que le quorum est atteint et il déclare la séance ouverte à 19h.

3. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Déclaration de conflit d'intérêt
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2025
6. Résolution pour accepter la conformité du lotissement 6613729 NO Henri LaSalle
7. Résolution pour accepter la conformité du lotissement 3351360-P pour Gavin Liddy
8. Résolution pour accepter la conformité du lotissement 3351684,3351686 et 3351725 pour Pierre Ménard
9. Résolution pour signature pour accepter l'acte de servitude le projet de subdivision
10. Résolution pour don monétaire pour Centre des Loisirs
11. Résolution pour don monétaire Groupe L
12. Résolution pour lettre d'appui pour la Fondation des Calumettanes et des Calumettans
13. Résolution pour enseigne routier de Signal
14. Résolution pour Motor Plus moteur pour station de pompage
15. Résolution pour payer la facture d'hydro Québec
16. Adoption des listes de compte payés et payable
- 17A. Résolution pour suspendre un employé
18. Période de question
19. Nouvelle des membres du conseil
20. Prochaine séance
21. Clôture de la séance

2025-03-26

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec les modifications.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et de conseillers présent-e-s

4. **Déclaration de conflit d'intérêt**
Aucun

2025-03-27

5. **Adoption du procès-verbal de la séance 10 février 2025**

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 10 FÉVRIER 2025

Sur la proposition de Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon il est résolu que le procès-verbal de la séance du 10 février 2025 soit adopté tel que présenté.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

6. **Résolution pour accepter la conformité du lotissement 6613729NO Henri LaSalle**

2025-03-28

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA CONFORMITÉ DU LOTISSEMENT 6613729NO HENRI LASALLE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet accepte la conformité pour le lotissement 6613729 N.O;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'accepter la conformité pour le lotissement 6613729 N.O et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présentes

7. **Résolution pour accepter la conformité du lotissement 3351360-P pour Gavin Liddy**

2025-03-29

RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA CONFORMITÉ DU LOTISSEMENT 3351360-P POUR GAVIN LIDDY

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet accepte la conformité pour le lotissement 3351360-P pour Gavin Liddy;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon d'accepter la conformité pour le lotissement 3351360-P de Gavin Liddy et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présentes

2025-03-30

8. Résolution pour accepter la conformité du lotissement
3351684,3351686 et 3351725 pour Pierre Ménard

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LA CONFORMITÉ DU
LOTISSEMENT 3351684,3351686 ET 3351725 POUR PIERRE
MÉNARD**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet accepte la conformité pour le lotissement 3351684,3351686 et 3351725;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Grenier et appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau d'accepter la confirmation pour le lotissement 3351684,3351686 et 3351725 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présentes

2025-03-31

9. Résolution pour signature pour accepter l'acte de la servitude du lots
3352030,3352033,3352061,3352062,3352063,3352064,3352242,3352246 et 4040484

10.
**RÉSOLUTION POUR SIGNATURE POUR ACCEPTER L'ACTE DE LA
SERVITUDE DU LOTS
3352030,3352033,3352061,3352062,3352063,3352064,3352242,3352246 ET 4040484**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet accepte l'acte de servitude de Hydro Québec ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau et appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau d'accepter l'acte de la servitude de Hydro Québec avec une entente entre les parties concernées et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et des conseillers présentes

2025-03-32

11. Résolution pour don monétaire Centre des Loisirs pour les activités de la fête Nationale

**RÉSOLUTION POUR DON MONÉTAIRE CENTRE DES LOISIRS
POUR LES ACTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE**

Remettre prochaine rencontre

2025-03-33

12. Résolution pour don monétaire Groupe L

RÉSOLUTION POUR DON MONÉTAIRE GROUPE L

ATTENDU QUE le Groupe L demande un don monétaire pour les activités et dépenses de la chasse aux trésors;

ATTENDU QUE le conseil supporte le Groupe L pour les activités et dépenses de la Chasse aux trésors;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon de donner un don au montant de \$250.00 pour les activités et dépenses pour le Groupe L et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2025-03-34

13. Résolution pour lettre d'appui pour la fondation des Calumettanes et des Calumettans

RÉSOLUTION POUR LETTRE D'APPUI POUR LA FONDATION DES CALUMETTANES ET DES CALUMETTANS

Le conseil dit qu'ils n'ont pas le droit de donner une lettre d'appui parce que la fondation des Calumettanes et des Calumettans n'existe pas encore à remettre.

2025-03-35

14. Résolution pour enseigne routier Signel

RÉSOLUTION POUR ENSEIGNE ROUTIER SIGNAL

ATTENDU QUE nous avons eu une soumission de Signel pour les enseignes de signalisation;

ATTENDU QUE le montant de la soumission de Signel est au montant de \$6 502.18 pour les enseignes de signalisation;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Madame la conseillère Chantal Corriveau d'accepter la soumission de Signel au montant de \$6502.18 avec 2 ajouts et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2025-03-36

15. **Résolution pour Motor Plus moteur pour usine de pompage**

RÉSOLUTION POUR MOTOR PLUS MOTEUR POUR USINE DE POMPAGE

ATTENDU QUE la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet a reçu une soumission de Motor Plus pour moteur à l'usine de pompage au montant de \$6 665.51;

ATTENDU QUE le conseil a demandé la soumission pour changer le moteur à l'usine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier d'accepter la soumission de Motor Plus pour moteur au montant de \$6 665.51 et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2025-03-37

16. **Résolution pour payer la facture d'Hydro Québec**

RÉSOLUTION POUR PAYER LA FACTURE D'HYDRO QUÉBEC

CONSIDÉRANT QU'Hydro Québec a été appeler pour le manque de pouvoir le 22 décembre 2024 avant Noël;

CONSIDÉRANT QU'Hydro Québec nous a envoyé une facture au montant de \$3 658.50

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Madame la conseillère Chantal Corriveau appuyé par Madame la conseillère Louise Grenier de payer la facture au montant de \$3 658.50 pour Hydro Québec et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à l'unanimité des conseillères et de conseillers présent-e-s

2025-03-38

17. **Adoption des listes de comptes payés et payables**

ADOPTION DES LISTES DE COMPTES PAYÉS ET PAYABLES

CONSIDÉRANT QU'une liste détaillée de ces comptes a été déposée auprès des membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements suivants effectués depuis la dernière approbation par le conseil :

Prélèvement et facture payé durant mois \$ 64 410.50

Salaire totalisant \$ 26 305.63

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau, il est résolu d'entériner la liste des comptes à payer et payables pour un total de \$ 90 716.13

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

17.A Résolution pour suspendre un employé

2025-03-39

RÉSOLUTION POUR SUSPENDRE UN EMPLOYÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal de L'Île-du-Grand-Calumet ont reçu beaucoup de plainte contre un employé;

ATTENDU QUE le conseil veut suspendre l'employé pour une durée de 3 jours consécutifs sans solde dû au fait des événements;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Adrienne Turgeon appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau de suspendre l'employé pour une période de trois jours consécutifs sans solde au fait des événements et unanimement résolu.

Note : Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adopté à la majorité des conseillères et des conseillers présent-e-s

18. Période de question

19 :17 à 19 :25

19.Nouvelles des membres du conseil

Madame la conseillère Louise Grenier

Madame Grenier qu'elle est allé à la collation des grades à Fort-Coulonge

Monsieur le maire Jean-Louis Corriveau

Maire Corriveau remercie Madame Louise Grenier pour avoir représenter la municipalité à la Collation des grades.

Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau

Madame la conseillère Adrienne Turgeon

Madame la conseillère Chantal Corriveau

20. Prochaine séance

Lundi le 7 avril 2025

21. Clôture de la séance

2025-03-40

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Madame la conseillère Adrienne Turgeon, appuyé par Monsieur le conseiller Jean-Guy Brousseau il est résolu de clore la présente séance à 19 :30

Je soussigné, Jean-Louis Corriveau, maire de la municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature et à l'approbation par moi de toutes les résolutions et règlements qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

Jean-Louis Corriveau, maire

Tracey Hérault, directrice générale